



Taxe d'habitation suite à modification surface habitable

Par **vincpapou**, le **06/05/2010** à **18:07**

Bonjour,

Sujet: En 1972 aménagement de combles dans une maison individuelle, création de 4 ouvertures de toit et mise en place de velux. La surface habitable de cette maison a été majorée de plus de 20 m².

Je souhaiterais savoir si à cette époque après déclaration des travaux:

- 1) Le calcul de la taxe d'habitation de l'année 1972 était similaire à celui que nous avons en 2010 (prise en compte de l'augmentation de surface habitable)
- 2) Je recherche également le ou les N° des textes de loi ou codes de l'urbanisme concernant ce sujet pour les années 1970 et 2010.

Un grand merci pour votre aide.

Salutations